

La culture lutte soutient l'initiative populaire cantonale constitutionnelle "Pour une politique culturelle cohérente"

La Culture Lutte a réagi à la loi sur la répartition des tâches entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 par un courrier aux élus cantonaux et municipaux et observe depuis le début de cette année à quel point cette loi entrave le soutien à la création artistique notamment dans le domaine des arts de la scène.

Aujourd'hui le mouvement soutient l'initiative populaire cantonale constitutionnelle "Pour une politique culturelle cohérente à Genève" et vous invite avec force à la signer et la faire signer sans attendre. Parce que :

- **l'initiative lie l'enseignement artistique, la création et la culture.** Aujourd'hui, le canton qui a la charge de l'enseignement artistique dans les écoles et la responsabilité – avec la Confédération – de la formation artistique professionnelle ne soutient plus la création dans le domaine des arts de la scène. Pourquoi former des artistes puis les "abandonner" au moment où ils mettent à profit les enseignements reçus et se mettent au travail en créant leurs premières œuvres ? Nous soutenons la demande d'une cohérence entre formation de base, formation professionnelle et pratique professionnelle.
- l'initiative est portée par des artistes, des actrices et acteurs de la culture actifs à Genève et soutenue par des personnes et des structures de tous horizons, disciplines et envergure. Historiquement, les milieux de la création et de la culture se sont toujours impliqués en contribuant à la vie culturelle genevoise riche, variée et stimulant les échanges entre les artistes et la population. Aujourd'hui, **la concertation des milieux artistiques est mise à mal et l'initiative demande à ce qu'elle soit inscrite comme principe.** Nous soutenons cette proposition de concertation.
- l'initiative demande à ce que **le canton coordonne une politique culturelle cohérente** sur l'ensemble du territoire cantonal, en concertation avec les communes. Coordonner en concertation avec les communes ne veut pas dire que le canton décide ou assume seul. Il s'agit de le responsabiliser dans le maillage complexe de l'art et de la culture. Il s'agit là d'un défi, cela risque de prendre du temps, mais nous soutenons cette proposition de coordination.
- l'initiative propose que **le canton et les communes élaborent et mettent en œuvre une stratégie de cofinancement** pour la création artistique et les institutions de culture. Aujourd'hui la répartition des tâches entre canton et communes morcèle le soutien à la création. Pourtant, les pouvoirs publics saluent les partenariats et souhaitent les consolider pour les institutions culturelles d'intérêt stratégique. Pourquoi alors avoir modifié le soutien à la création sur un mode exclusif (que le canton ou que les communes), pourquoi avoir scindé la création (communes) de sa diffusion (canton) ? Pourquoi affaiblir la vitalité artistique et la cohésion des processus de création ? Les institutions, qu'elles aient une culture de rayonnement ou d'ancrage sont des coquilles vides sans la création, pensée et menée par les artistes ! Nous soutenons la proposition de consolider les modes de financement pour l'ensemble des arts et de la culture (artistes et institutions).

L'initiative permet de renforcer la place de la création artistique et de la culture qui contribuent largement à la qualité de vie à Genève.

Aujourd'hui, le Canton ne prend plus le risque de soutenir la création dans le domaine des arts de la scène et limite son champ d'action à la diffusion. La Culture Lutte affirme qu'une politique culturelle digne de ce nom doit oser prendre des risques en soutenant les processus de création menés par les artistes et en valorisant l'expérience de culture proposée par les institutions !

Signez et faites signer l'initiative, contribuez à la faire aboutir.

Contribuez au débat sur la place de la culture dans notre Canton.